

Conclusions des travaux du groupe «Emploi / formation : quels métiers pour la forêt méditerranéenne»

par Fabienne ALLAG-DHUISME
et Philippe NECTOUX

Ces deux journées de travail consacrées au thème de l'emploi et de la formation ont permis une nouvelle fois de prouver que Foresterranée constituait un moment privilégié pour faire en sorte que des personnes venant d'horizons très différents puissent se rencontrer et échanger. Que ce soit dans le cadre des séances de travail ou au cours de la tournée de terrain, la richesse des discussions et des exposés a permis d'opérer un certain nombre de constats, de dégager quelques enseignements essentiels et de soumettre à la réflexion commune quelques pistes à explorer pour favoriser le développement de l'emploi et de l'activité en forêt méditerranéenne.

Aujourd'hui, à la lumière d'expériences réussies, au vu des projets qui se mettent en place et à entendre les points de vue qui se sont exprimés, il est clair que de nouvelles perceptions de ce que peut être l'économie en forêt tendent à s'affirmer. Ainsi en atteste le constat de la multiplicité des entrées possibles dans le champ des

activités liées à la valorisation des espaces boisés méditerranéens. Sont en effet concernés : les métiers de l'exploitation forestière et de la sylviculture, ceux des parcs et jardins, les emplois «verts», les métiers de la gestion des ressources cynégétiques,

ceux de la protection de la faune et de la flore, ceux liés à l'accueil du public et à la découverte de l'environnement, les métiers de la lutte contre l'incendie, etc. Mais une prise de conscience encore insuffisante de cette situation de diversité et du décloisonnement progressif qui caractérise ces différents secteurs d'activités contribue à sous évaluer les potentialités économiques de la forêt méditerranéenne.



Photo 1 : Fabienne Allag-Dhuisme, animatrice du groupe de travail, entourée de Philippe Nectoux à sa gauche et de Georges de Maupeou, Directeur régional de l'Office national des forêts du Languedoc-Roussillon.

Photo V. Thomann

1. La nécessité de bien prendre en considération les spécificités du contexte méditerranéen

D'une façon générale, les métiers et les profils de poste sont aujourd'hui bien identifiés dans la filière bois (bûcherons débardeurs, chef d'équipe ...) et l'éventail des formations proposées (formations initiales ou formations continues) permet globalement de répondre aux besoins de compétence.

L'adéquation de l'offre aux attentes du monde de l'entreprise repose cependant sur la qualité et sur la permanence des efforts entrepris en vue d'adapter les formations proposées aux spécificités de la forêt méditerranéenne et de sa filière bois. Par exemple, les perspectives d'un développement limité de la mécanisation de l'exploitation forestière rendent nécessaire une meilleure sensibilisation des élèves des centres de formation aux difficultés de l'exercice, en région méditerranéenne, du métier auquel ils se préparent. Elles mettent l'accent sur l'importance d'une évaluation de leurs motivations et sur les enjeux qu'il y a à proposer des cursus de formation qui permettent d'appréhender leur aptitude à s'adapter aux exigences du travail en entreprise (pénibilité, dangerosité, productivité...). A cet égard un renforcement de la coopération entre le monde du travail et celui de la formation paraît souhaitable.

De façon plus générale, les participants ont tenu à souligner l'utilité de toute initiative allant dans le sens d'une meilleure prise en compte de la spécificité du contexte forestier méditerranéen et ont pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du projet de création d'un centre de formation à Florac (48).

2. Des potentialités certaines mais difficiles à concrétiser

Plus délicate est la question de l'appréciation réelle des potentialités de création d'emplois que recèlent les perspectives de développement des «nouvelles activités» liées à la valorisation ou à l'entretien de l'espace rural et à la protection de la forêt méditerranéenne.

Les expériences décrites ont permis d'explorer différentes voies de réflexion :

- la création d'entreprises spécialisées dans l'entretien des espaces naturels et notamment dans l'entretien des milieux forestiers et des cours d'eau,

- la création d'emplois liés à la reconversion touristique de maisons forestières (cas de la vallée du Buech dans les Hautes Alpes),

- la création d'entreprises liées à la cueillette de feuillages sauvages en partenariat et convention avec l'O.N.F. et les propriétaires forestiers,

- les potentialités d'un projet de réhabilitation d'une propriété agricole et forestière à Mas-Blanc-des-Alpilles qui illustre remarquablement les possibilités de création ou de pérennisation d'activités liées à des opérations de remise en valeur de l'espace rural. Cette expérience montre combien la volonté du propriétaire est fondamentale dans l'aboutissement de ce genre de projet ; elle souligne le caractère exemplaire des synergies qu'il est possible de trouver entre des entreprises, des structures de formation et d'insertion et le soutien bien ciblé de crédits publics. Ce projet intégré est l'exemple même de la réconciliation entre les logiques économiques et celles de la gestion et de l'entretien de la forêt et de l'espace rural.

Des emplois nouveaux se créent, c'est indéniable, mais peut-on vérita-

blement parler de nouveaux métiers et peut-on d'ores et déjà envisager les formations qui permettraient d'y accéder ?

Il faut en premier lieu souligner à ce sujet que bon nombre de ces activités dites «nouvelles» repose en fait sur la réhabilitation et l'adaptation de savoir-faire anciens : débardage par traction animale, cueillette de feuillages sauvages à usage décoratif ou aromatique... .

Il convient ensuite de remarquer que, pour une part significative, ces nouvelles activités émergent dans le cadre d'un développement de la pluriactivité des personnes ou au travers de stratégies de diversification d'activités mises en œuvre par des entreprises. Les réponses en matière de formation qu'appellent ces situations dépassent largement le cadre de la formation initiale. Elles mettent notamment en évidence la nécessité de renforcer les dispositifs de formation continue et d'en rendre l'accès plus facile et plus systématique.

Enfin l'un des principaux problèmes auxquels on se heurte réside dans la difficulté qu'il y a à concevoir des cursus de formation qui répondent à l'exigence de diversification des compétences qui pèse désormais sur les entreprises. A titre d'exemple, un intervenant dont l'entreprise est spécialisée dans l'entretien de l'espace a indiqué que les prestations qu'il proposait nécessitaient la maîtrise de 40 savoir-faire distincts et qu'il était difficile d'imaginer des filières de formation qui soient en mesure de répondre à cette attente.

Plus généralement, le constat de l'existence d'un double niveau d'exigence pesant sur les métiers de la forêt méditerranéenne souligne l'acuité avec laquelle le problème évoqué se pose. Le premier niveau d'exigence est l'expression logique des contraintes qui gouvernent le fonc-

tionnement des entreprises en situation de concurrence. La recherche de gains de productivité passe en effet, pour beaucoup d'entre elles, par une meilleure qualification du travail et par une plus grande diversité dans les savoir-faire maîtrisés. La pluricomptence des équipes et des personnes devient un atout déterminant dans la viabilité économique et financière des entreprises car elle est source de souplesse et de flexibilité dans l'organisation du travail.

Le second niveau d'exigence est l'expression d'une attente sociale. Il est la traduction de volontés collectives, plus ou moins contraignantes, de faire en sorte que les patrimoines naturels et paysagers soient mieux pris en considération. Avec l'affirmation des préoccupations environnementales, l'intervention en milieu naturel s'accorde de plus en plus difficilement d'un éclatement des savoir-faire, d'une trop grande spécialisation des qualifications. La diversité des paramètres qu'il faut désormais prendre en compte se traduit par la multiplication et la diversification des tâches à accomplir. La pluricomptence, là encore, devient un moyen à développer pour mieux faire face à l'hétérogénéité des éléments avec lesquels il faut composer.

3. En forêt méditerranéenne, plus qu'ailleurs peut-être, la qualification des hommes et la qualité des produits apparaissent comme les facteurs d'un positionnement favorable des entreprises sur leurs marchés

Les différentes interventions, notamment celles effectuées par les représentants du monde de l'entreprise, ont permis de montrer que l'activité et la

productivité des acteurs économiques pouvaient être efficacement soutenue et renforcée sur des marchés concurrentiels si on consentait à accomplir des efforts significatifs sur :

- la qualité des produits proposés, pouvant même aller vers leur labélisation,
- la formation et l'encadrement des personnels,
- l'application scrupuleuse d'une déontologie sur les conditions de travail

La diversité des convictions exprimées a ainsi permis aux participants de mieux appréhender ce que pouvaient être les conditions nécessaires à la mise en œuvre de projets innovants et à l'animation de dynamiques porteuses dans le domaine de l'emploi et de la formation.

Dans un contexte où les marges de manœuvre sur le coût de la main d'œuvre sont réduites, où les possibilités offertes par le développement de la mécanisation du travail en forêt sont limitées, la compétence, le savoir-faire et la capacité à rationaliser l'organisation du travail deviennent les sources de productivité les plus facilement accessibles aux entreprises. Une opération d'exploitation forestière dont l'efficacité s'améliore permet non seulement à l'exploitant d'assurer un approvisionnement plus compétitif de ses clients mais lui laisse aussi la possibilité d'affecter une partie des gains de productivité dégagés à une meilleure intégration des contraintes environnementales dans son activité. De même la capacité reconnue à une entreprise d'exercer un prélèvement sur une ressource naturelle sans en menacer l'intégrité constitue un facteur de positionnement commercial très favorable. Par exemple, les conditions de la mise en marché des plantes et feuillages entrant dans les compositions florales s'avèrent être particuliè-

rement sensibles à cette reconnaissance. La garantie d'un prélèvement fondé sur la mise en œuvre de techniques d'exploitation durable de la ressource devient, notamment dans les pays d'Europe du Nord, un atout pour investir les réseaux de commercialisation et de distribution. D'où l'utilité de la recherche d'une image de marque fondée sur l'identité méditerranéenne, de la possibilité de se prévaloir d'un écolabel ou d'une écocertification, et l'importance qu'il y a à disposer de savoir-faire et de main d'œuvre qualifiés pour faire face aux exigences que ces reconnaissances impliquent.

4. Quelques pistes de réflexion en guise de conclusions

Les ressorts de la dynamique actuelle reposent donc sur deux notions essentielles :

- la polyvalence ou la pluricomptence professionnelle qui ont pour corollaire la capacité d'adaptation et la souplesse de fonctionnement indispensables aux entreprises pour parvenir à assumer la diversité des tâches qu'elles ont à accomplir et la multiplicité des contextes dans lesquels elles ont à intervenir,
- la qualification (par la formation) des entreprises et des salariés. A ce sujet il a été souligné qu'il existe déjà une collaboration étroite entre les professionnels et les structures de formation mais qu'il y a là un vaste champ à explorer ; notamment pour aller vers une clarification dans le rôle de chacun (entreprises, structures de formation, monde de l'insertion) et pour favoriser l'établissement systématique, dans le cadre de procédures existantes ou à mettre en place, de passerelles entre ces trois univers.

Les constats opérés ouvrent des perspectives prometteuses car ils

montrent que la forêt et plus généralement l'espace rural peuvent être générateurs d'activités et d'emplois diversifiés. Qu'il s'agisse d'emplois directs ou d'emplois induits, tous ont un poids significatif dans le maintien du tissu rural ; et, parce qu'en zone littorale ils contribuent à un meilleur entretien des espaces boisés, ils ont un impact non négligeable sur le risque d'incendie.

Les discussions ont permis de mettre en évidence trois pistes de réflexion à explorer utilement pour orienter l'action en faveur de l'emploi et de l'activité en forêt méditerranéenne :

- Il apparaît souhaitable en premier lieu de continuer à soutenir la filière bois car les effets de ce soutien sur l'emploi (direct ou induit) et sur l'activité en milieu rural sont très forts. De plus, de nombreux exemples montrent qu'une forêt de production peut devenir un support précieux pour le déve-

loppement d'activités touristiques et récréatives.

- La mobilisation pour favoriser l'élosion au niveau local d'initiatives originales et de projets innovants doit être intensifiée ; pour cela l'accès des porteurs de projet aux pouvoirs publics doit être facilité et les conditions de leur accueil et de leur écoute, améliorées.

- Il faut enfin refuser l'idée de recettes ou de modèles, les réalisations observées nous ont montré la diversité des actions entreprises et la multiplicité des situations qui en sont à l'origine. Il faut au contraire s'employer à favoriser les synergies entre des initiatives atomisées pour aller vers une gestion plus intégrée de l'espace et ainsi apporter à chaque projet sa propre solution.

La forêt méditerranéenne de notre temps peut récompenser, nous l'avons constaté, l'imagination et l'innovation.

Mais l'une des conditions essentielles de la pérennisation des mécanismes à l'œuvre réside dans la capacité des politiques publiques à les accompagner. Cela se fera par l'apport d'un soutien financier approprié certes, (le fond de gestion de l'espace rural et les mesures agri-environnementales ont, à cet égard, joué un rôle tout à fait probant dans les expériences qui nous ont été décrites), mais aussi, et surtout peut-être, en privilégiant des choix (au travers de cahiers des charges plus rigoureux par exemple) qui vont créer un contexte plus favorable aux entreprises qui investissent dans la formation des hommes, le respect de l'intégrité de la ressource et la qualité des produits ou des services mis en marché.

F.A.D., Ph.N.

Liste des participants du groupe «Emploi et formation : quels métiers pour la forêt méditerranéenne» 1

Myriam ABLON - TEMA
Philippe ABRAM - SO.FO.EST
Fabienne ALLAG - DHUISME-
Direction régionale de l'environnement Languedoc Roussillon
Chantal BALEZ - Agence Régionale pour l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur
Frédéric BENDALI - ELPIDA
Hellenic Forest protection
Danièle CASTAIGNE - TEMA
Hervé DELAUTRE - Formation Insertion Reboisement des Alpilles
Alain DELORME - Formation Insertion Reboisement des Alpilles
Christian DONZEL - SO.FO.EST
Jeanne DULAC
Jacques DUPUIS - Centre Permanent d'Initiation à la forêt provençale
Bruno FOURNIER - Verdon SARL.
André GROCHOWSKY - Conseil général des Alpes Maritimes

Benoit HALBRONN - Syndicat Intercommunal Massif Sainte Victoire
Francisco HIDALGO - Sigma Formation Méditerranée
Joël LEGALLO - Formation Insertion Reboisement des Alpilles
Georges de MAUPEOU - Direction régionale de l'Office national des forêts Languedoc-Roussillon
Serge MENICUCCI - Syndicat mixte de préfiguration du PNR du Verdon
Frédérique MONOD - Centre de formation professionnelle forestière
Philippe NECTOUX - Association Forêt Méditerranéenne
Marie-Pierre PEILLERON - Formation Insertion Reboisement des Alpilles
Laurent PERRAUDIN - Institut national de la recherche agronomique

Yves PIGNAL - Lycée agricole CFPPA
Philippe PRINCE - Centre forestier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Pierre REBELLE - Chambre syndicale des exploitants forestiers
Paul RENSCH - SERPE
Jean-Luc ROUQUET - Office national des forêts des Hautes Alpes
Christian SALVIGNOL - Centre forestier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Laurent VIALLON - Forêt Plus
Maurice WELLHOFF - Centre Permanent d'Initiation à la forêt provençale

1- Les coordonnées complètes des participants seront données dans un prochain numéro de la revue comprenant la liste de l'ensemble des inscrits à Foresterranée'96